

BUREAU COMMUNAUTAIRE

**EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Bureau Communautaire**

Séance du 14 novembre 2018

DATE DE LA CONVOCATION : 7 novembre 2018

<u>NOMBRE :</u>		<u>RESULTAT :</u>	
- de Conseillers en exercice :	17	- POUR :	14
- de Présents :	14	- CONTRE :	0
- de Représentés :	0	- ABSTENTION(S) :	0
- de Votants :	14		

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean-Claude VILLEMMAIN
M. Jean-François DARDENNE
M. Jean-Pierre BOSINO
M. Gérard WEYN
M. Frédéric BESSET
M. Jean-Michel ROBERT
Mme Sophie LEHNER

M. Hervé ROBERTI
M. Abdelkrim KORDJANI
M. Philippe MASSEIN
M. Karim BOUKHACHBA
M. Jean-Michel DARSONVILLE
M. Frédéric TANGUY
M. Didier ROSIER

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

M. Jean-Jacques DAUBRESSE
M. Jean-Luc DION
M. Eric MONTES

RAPPORT N°18B030

MARCHE DE PRESTATIONS D'ENTRETIEN, DE DEPANNAGE ET DE MAINTENANCE DES VEHICULES LOURDS DE L'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE

Vu l'arrêté de M. le Préfet de l'Oise en date du 8 décembre 2016 portant création de la Communauté de l'agglomération dénommée « Agglomération Creil Sud Oise » issue de la fusion de la Communauté de l'agglomération Creilloise et de la Communauté de communes Pierre-Sud-Oise,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération 17C009 du Conseil Communautaire en date du 18 janvier 2017 donnant délégation de pouvoir au Bureau.

Considérant que :

Un appel d'offre ouvert a été lancé pour les prestations d'entretien, de dépannage et de maintenance des véhicules lourds de l'Agglomération Creil Sud Oise.

Le présent marché sera conclu à compter de sa notification pour une durée de 1 an. Il pourra être reconduit 3 fois un an sans que la durée totale ne puisse excéder 4 ans.

Une société a répondu à l'offre :

- SOCREC

CRITERE PRIX

Candidats	Prestations / 50	Remise / 20	TOTAL / 70
SOCREC	50	20	70

CRITERE TECHNIQUE

Candidats	Moyens humains / 10	Moyens matériels / 10	Méthodologie / 10	TOTAL / 30
SOCREC	8	10	10	28

NOTE GLOBALE

Candidats	Prix / 70	Valeur technique / 30	TOTAL / 100	Classement
SOCREC	70	28	98	1

La commission d'appel d'offres du 10 octobre 2018 a attribué le marché à la société SOCREC.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'UNANIMITE,

DECIDE :

- D'autoriser le Président à signer le marché de prestations d'entretien, de dépannage et de maintenance des véhicules lourds de la Communauté de l'Agglomération Creil Sud Oise avec la société SOCREC.



LE PRÉSIDENT,

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
Par délégation,
La Directrice Générale
des services

Agathe LUCIANI